

CCP
Non titulaires

ÉLISEZ VOS REPRÉSENTANTS
POUR LES 4 PROCHAINES ANNÉES

Faire respecter nos droits pour en **acquérir** de nouveaux
Obtenir un **véritable plan de titularisation**

VOTEZ



MAÎTRES AUXILIAIRES, CONTRACTUELS

ENSEIGNANTS, CPE ET CO-PSY DES COLLÈGES, LYCÉES, ÉCOLES, GRETA ET MGI

Le SNES, le SNEP, le SNUEP et le SNUipp, syndicats de la FSU, agissent pour une véritable revalorisation des rémunérations et des conditions de travail.

➔ Pour un véritable plan de titularisation

Nous revendiquons l'amélioration du dispositif de titularisation et la mise en place d'un véritable plan de titularisation, qui n'écarte personne. Nous agissons pour dépasser les insuffisances de la loi Sauvadet en revendiquant : la garantie de réemploi, un plan valorisant l'expérience, un droit à la formation par des décharges de services, des congés formation...

➔ En finir avec la précarité

Notre action a permis qu'une interruption de contrat de moins de quatre mois n'annule plus le décompte de l'ancienneté pour un CDI et que tous les types de services soient pris en compte. Il faut renforcer les droits des contractuels en CDI encore trop peu protecteurs.

Nous intervenons pour garantir les droits sociaux, confortés par la nouvelle rédaction des textes Fonction Publique. Nous avons obtenu un meilleur reclassement pour les non-titulaires qui accèdent aux métiers d'enseignants, de CPE et de CO-Psy.

➔ Pour un cadrage national de la gestion des non-titulaires

La FSU revendique des grilles de rémunération et d'avancement nationales et l'examen en CCP des actes de gestion de tous. La FSU exige le versement de frais de déplacement et l'amélioration des conditions d'affectation.

ENSEMBLE, POUR REVALORISER LE SECOND DEGRÉ